

## RPI n°26 du Gy

Agnez-les-Duisans / Gouves / Habarcq / Lattre Saint Quentin / Montenescourt / Noyellette en l'eau

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2018

### Etaient présents :

- **Les représentants des communes :** Madame COUSIN, maire de Lattre St Quentin, Madame VENDEVILLE, maire de Noyellette, Monsieur COIN, maire d'Agnez-les-Duisans, Monsieur LIBESSART, maire de Montenescourt, Monsieur PHILIPPE, maire de Gouves et président du SIVU et Monsieur GALLET, adjoint mairie d'Habarcq.

- **Les enseignantes :** Madame Leroy (TPS/PS/MS), Madame BOMY (MS/GS), Madame LIBESSART (CP/CE1), Madame JORON (CE2/CM1), Madame LEROY (CM2), Madame DUBUIS (Titulaire remplaçante) et Madame LECLERCQ, (CP/CE2) directrice.

- **Les représentants des parents d'élèves :** Madame DERAÏN, Madame MATU, Monsieur TELLIER, Monsieur VASSEUR, Monsieur MEILENDER, Madame ROBETTE, Madame BOURIEZ, Monsieur PICQUE et Monsieur COURTOIS

### Sont excusés:

- Monsieur VANDERVENNET, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Arras 4
- Monsieur CAPRON, maire d'Habarcq
- Madame MOREL et Monsieur PIGNY, représentants des parents d'élèves
- Madame FRANS, enseignante le vendredi en CP/CE2

### **Début de séance : 18h15**

### **1 - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves:**

nombre d'électeurs inscrits: 205  
nombre de votants : 95  
nombre de bulletins nuls : 9  
pourcentage de participation : 46,34%

#### représentants élus :

Mme DERAÏN Véronique	}	titulaires
Mme MATU Diane		
M TELLIER Thomas		
M VASSEUR Matthieu		
M MEILENDER David		
Mme ROBETTE Johanna		

Mme BOURIEZ Ludivine  
Mme MOREL Anne-Claire  
M PICQUE Grégory  
M COURTOIS Ludovic  
M PIGNY Corentin

} suppléants

## **2 - Rôle et fonctionnement du conseil d'école :**

La directrice de l'école est également la présidente du conseil d'école. Elle réunit le conseil une fois par trimestre. Les convocations sont envoyées environ 2 semaines avant la date arrêtée.

- Le conseil d'école est une instance de décision:
  - Il adopte et vote le règlement intérieur de l'école .
  - Il adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique .
  - Il peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire qui sera soumis à l'Inspecteur d'Académie .
- Le conseil d'école est une instance de consultation, il donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Les questions concernant une personne particulière, parent, enseignant, élève ou autre, ne sont pas abordées en conseil d'école, sauf dans le cas concernant l'intégration d'un élève handicapé.

## **3 - Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été envoyé aux différents membres du conseil pour lecture. Il est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé aux familles.

## **4 - L'organisation pédagogique de l'école**

### **REPARTITION PEDAGOGIQUE :**

#### **Agnez-les-Duisans :**

- Classe de Madame LEROY : 29 élèves ( 6 TPS / 14 PS/ 9 MS) + 2 TPS attendus
- Classe de Madame BOMY : 29 élèves ( 12 MS / 17 GS )

#### **Montenescourt :**

- Classe de Madame LIBESSART : 23 élèves ( 9 CP / 14 CE1)

#### **Habarcq :**

- Classe de Madame LECLERCQ : 23 élèves (15 CP / 8 CE2 )
- Classe de Madame JORON : 22 élèves ( 9 CE2 / 13 CM1)

#### **Noyellette :**

- Classe de Madame LEROY : 24 élèves ( 24 CM2 )

**TOTAL ECOLE :** 150 élèves ( + 2 attendus en cours d'année )

- Madame FRANS est l'enseignante qui fait classe auprès des élèves de CP/CE2 le vendredi jour de décharge de Mme LECLERCQ .
- Madame DUBUIS est l'enseignante titulaire remplaçante rattachée à l'école d'Habarcq.
- Madame LEFORT Marie-Christine est AVS (Assistante de Vie Scolaire) sur Noyellette .
- 2 ATSEM, Gaëtane et Stéphanie sont rattachées à temps plein aux classes d'Agnez-les-Duisans.

•Rôle du R.A.S.E.D. ( Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) .

Le RASED est composé de psychologues scolaires, du maître G (enseignant spécialisé pour les difficultés comportementales) et du maître E (enseignant spécialisé pour les difficultés disciplinaires). Il intervient ponctuellement auprès des élèves ayant des difficultés spécifiques, à la demande des enseignants ou des parents.

#### ESTIMATION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2018 (sur le base des naissances en 2016)

PS	MS	GS	Total mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élém.	Total
34	14	21	<b>69</b>	17	24	14	17	13	<b>85</b>	<b>154</b>

Si la prévision d'effectifs se confirme, le RPI ne pourrait pas accepter les enfants nés en 2017.

### **5 – PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Les PPMS des quatre écoles ont été actualisés. Ils prennent maintenant en compte le risque « alerte intrusion ».

Trois exercices, deux courts et un long, doivent être organisés dans l'année.

Le premier exercice doit se dérouler avant les vacances de la Toussaint. Les familles seront informées du déroulement de l'exercice.

### **6– Projets**

- **Le projet d'école 2018-2021 est en cours d'écriture.**

- **Dictée ELA** : cette année dans le cadre des actions organisées par l'association ELA contre la leucodystrophie, les classes de Mme JORON et Mme LEROY ont participé à la dictée ELA. Cette action s'inscrit dans le programme d'enseignement moral et civique.

- **CROSS du collège** : Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, les élèves de CM2 ont participé au CROSS du collège ce mardi matin. On peut souligner leur très bon classement !

- **Sortie à Noyelle Vion** : Les élèves de CE2/CM1/CM2 vont à Noyelle Vion l'après-midi du jeudi 18 octobre pour voir l'exposition, *1918 La Libération*, organisée par les gardes d'Honneur de l'Ossuaire de Notre Dame de Lorette.

***Le transport de ces deux sorties est financé par le SIVU.***

- **La grande veillée** : pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918, toutes les communes du RPI organisent la *grande veillée* samedi 10 novembre à 17h30. Tous les élèves sont invités à participer à la manifestation d'une des 6 communes. Mme LEROY participera à la manifestation de Noyellette, Mme JORON et Mme LECLERCQ participeront à celle d'Habarcq.

- **Cycle rugby** : Le club de Rugby de Duisans *L'Ovale du Gy* propose d'intervenir dans le RPI pour une initiation des élèves de CE2/CM1/CM2. Le conseiller pédagogique en EPS de la circonscription demande que le club ait un agrément de l'Education Nationale.

- **Cycle natation** :

Possibilité pour l'année 2019-2020 :

Le SIVU accepte de financer le transport et les entrées des élèves. Il faut maintenant qu'un créneau

horaire soit accordé sur la piscine Daullé qui est actuellement en travaux. Il faut également qu'il y ait suffisamment de parents volontaires agréés pour l'encadrement des séances.

## **7- Questions diverses**

- Mme Leclercq remercie le SIVU pour le prochain achat d'un ordinateur portable pour la direction.
- Les évaluations nationales CP/CE1 se sont déroulées en début d'année.
- Les représentants des parents d'élèves remontent plusieurs réclamations des parents concernant l'organisation périscolaire qui relève de la responsabilité du SIVU :

- Concernant l'encadrement :

Des parents estiment que le comportement du personnel encadrant la cantine est inadapté (ex : taper sur une casserole pour obtenir le calme) . Le personnel manque d'autorité et les élèves prennent le dessus.

Le SIVU estime que cela est en partie dû à un problème d'éducation des enfants. De leur côté, les représentants des parents pensent que le personnel est insuffisamment formé et que les temps d'attente en cantine sont trop longs. Ils pensent également que le règlement du périscolaire est à réactualiser pour que l'encadrement soit plus strict.

Le SIVU s'engage à faire réaliser un audit par la société de restauration.

- Concernant l'hygiène :

Des parents demandent à ce que charlottes et gants soient portés systématiquement par le personnel de cantine et qu'une assiette et une cuillère soient données pour le dessert en cas de gâteau et pas seulement servi sur une serviette en papier.

Actuellement, le lavage des mains des élèves se fait dans une bassine car les lavabos et les robinets sont inadaptés au lavage individuel des mains. La commune d'Habarcq va faire une étude concernant l'installation de lavabos supplémentaires.

- Concernant la sécurité :

Des parents souhaitent savoir comment le SIVU peut pallier à l'éventuelle absence d'un accompagnateur du car scolaire. Le SIVU envisage de faire appel à des parents volontaires.

Des parents trouvent insuffisant qu'une seule personne encadre la garderie du soir, surtout en cas de passage aux toilettes. Le SIVU estime que le faible effectif d'élèves justifie le nombre d'encadrants et qu'un surplus de personnel impacterait les tarifs de garderie.

- Concernant le prix des repas de cantine

En réponse à une question des parents, le SIVU explique que la différence de tarifs des repas entre le RPI, les autres écoles de la communauté de communes et le centre du mercredi est en grande partie due au choix du fournisseur de repas.

Le fournisseur du RPI a été choisi pour la qualité et l'équilibre des repas qu'il proposait.

**Fin de séance : 20h30**